



Agriculture  
Alimentation  
Pêche & Forêt

# Union des Syndicats Force Ouvrière

du Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche,  
de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire

## **SPECIAL FLASH INFO SUR LE PROJET BUDGET 2012 DU MAAPRAT**

Le 28 SEPTEMBRE 2011

A l'issue du conseil des ministres de ce jour, Bruno le Maire a présenté son projet de budget aux organisations syndicales. La délégation FO était constituée de :  
Marie-Joelle PETIOT, Jean-Claude LEBOSSE et Florence BUISSON.

Selon le Ministre, ce budget vise à relever 3 défis majeurs :

- modernisation de l'agriculture
- alimentation de qualité
- formation des jeunes et des adultes

Le ministre considère que le projet 2012 est stable par rapport à 2011. En effet, au travers de sa proposition, il réaffirme :

- son soutien au développement et à la compétitivité des filières agricoles
- le renforcement du développement durable
- sa volonté d'exercer un effort particulier en faveur de l'enseignement agricole (+ 2 %)

### **PRIORITES AFFICHEES POUR 2012 :**

- consolidation des réformes engagées
- renforcement de l'échelon départemental
- simplification administrative (développement de la téléprocédure)
- renforcement et caractérisation de nos missions sous l'égide du SGG et des Organisations Syndicales.

### **POINTS CLES RELATIFS A LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES :**

- la masse salariale : stabilité par rapport à 2011 déduction faite du coût du RGA (recensement général de l'agriculture)
- les effectifs : assume la nécessité de réduire les effectifs (au minimum 623 postes) au regard du déficit budgétaire de l'Etat et de la situation de certains pays européens
- le retour aux agents : 8,2 millions d'euros qui seront consacrés essentiellement à l'harmonisation des rémunérations et à la revalorisation des régimes indemnitaires.

**Le ministre persiste et signe sur le non remplacement  
d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite.**

**DEPRECARISATION** : Enjeu important pour le MAAPRAT (titularisation et CDI)  
Lancement d'un programme 2012-2015 : objectif 400 à 500 titularisations dès 2012.

### **COMMENTAIRES FO AGRICULTURE**

Cet exercice de style ne nous n'a pas convaincus du tout. La réalité reste bien la réduction des moyens octroyés aux services. Cela ne peut qu'accentuer la dégradation des conditions de travail de tous les personnels et les difficultés à assurer les missions du Maaprat

## **DECLARATION LIMINAIRE FORCE OUVRIERE**

MONSIEUR LE MINISTRE

Lors de votre visite à un récent salon agricole, vous avez dit dans votre discours au monde agricole, que cette année, il avait droit « au fromage et au dessert », le journal d'une organisation professionnelle titrant même "le Ministre en véritable syndicaliste".

Nous ne pouvons dire la même chose du projet de budget 2012 que vous nous avez présenté, car il correspond tout juste « à une petite entrée » pour les personnels de votre Ministère.

Certes, nous pourrions dire avec la philosophie coutumière de nos campagnes d'autrefois: les temps sont durs, mais ce sera mieux demain.

Nous ne jugeons que les faits et ils sont tenaces depuis quelques années. Même l'OCDE, une fois n'est pas coutume, a recommandé à la France de s'attaquer à certains déficits structurels tel que le taux d'emploi des jeunes et celui des séniors qui est inférieur à celui de la zone Euro, tout en évoquant également la fragilité financière des travailleurs temporaires.

Transposons cela au budget 2012 de notre ministère, que voyons nous ?

- les diminutions drastiques d'effectifs que vous nous présentez vont à l'encontre des recommandations de cet organisme. L'équation est vite faite pour la Fonction Publique : moins d'emploi mais plus de chômage,
- le FMI évoque le risque récurant de la paralysie, pour ne pas dire récession tandis que les Marchés somment les Etats de rééquilibrer leurs comptes pour sauver les banques et à ce titre demande plus de rigueur pour régler la dette, terme remplacé allègrement par austérité, cela fait moins peur.

Le gouvernement a choisi de suivre le dictat des Marchés.

Le projet de budget que vous nous avez présenté a été construit à partir d'un exercice imposé par la circulaire du ministère du budget que nous considérons comme l'application de "la règle d'or "que veut imposer le président de la république.

En effet, outre les 561 mesures de la RGPP, il est demandé aux Ministères de produire encore d'autres réformes structurelles.

Ce n'est pas avec le gel des salaires des Agents de la Fonction Publique programmé jusqu'en 2013 que vous relancerez l'économie, bien au contraire.

Savez vous qu'avec une heure de SMIC en 2001, nous pouvions acheter 29 kg de pommes de terre, avec une heure de SMIC en 2011, nous ne pouvons en acheter que 7,8 kg.

Les suppressions de postes budgétaires établies en 2011 l'ont été sur la base de gain de productivité dans le cadre des réformes RGPP2. Ces suppressions sont donc reconduites pour 2012, nous serions donc très intéressés d'avoir l'argumentaire pour cette année.

*Nous constatons d'ailleurs la véracité des indiscretions qui nous sont parvenues dès ce lundi via une organisation syndicale. Nous aurions aimé être informés nous aussi de la teneur des éléments de ce projet de budget avant qu'ils ne filtrent dans le ministère, ce ne serait que respecter une organisation syndicale très représentative.*

Monsieur le Ministre, vos services travaillent en flux très tendus, quant au secteur de l'enseignement agricole, il subit une érosion en personnel qui va mettre l'institution en péril à moyen et sans doute à court terme.

La crise, les salariés sont les premiers à la subir de plein fouet, et que nous demande le gouvernement ? de nous serrer la ceinture avec, en plus, un bonus proposé par le premier Ministre, celui de partir à la retraite à 67 ans.

Monsieur le Ministre, vous avez dit récemment que la réduction des dépenses publiques doit coûter zéro Euro aux Français, partant du principe qu'il fallait préserver le travail mais pas l'assistantat : chaque dépense devant être juste et efficace.

La rupture doit être autre chose qu'un slogan. Se battre contre l'austérité sous toutes ses formes, c'est exiger un autre modèle, un autre système.

Le gouvernement a hélas oublié que le service public est le bien commun de tous les citoyens.  
« *les fonctionnaires travaillent durs mais ils ont un statut qui les protège* » !!!! (dixit Nicolas Sarkozy)

Concernant l'enseignement agricole public : celui-ci est à bout de souffle.

Contrairement à ce que vous aviez fait lors de votre arrivée, cette année vous avez laissé des élèves au bord du chemin dans des secteurs qui, pour FO, relèvent de notre champ d'intervention (services en milieu rural, l'aménagement ou même la forêt).

Aussi, outre le fait que les effectifs de l'enseignement agricole public continuent de baisser, ces jeunes n'ont pu faire le choix de leur formation et sûrement même celui de l'enseignement public agricole.

La qualité de notre enseignement diminue (contenus disciplinaires allégés, moins de dédoublements, d'enseignements optionnels, etc...). La situation n'est plus tenable.

Plus tenable non plus l'explosion des heures supplémentaires indirectement imposées aux enseignants. La baisse du pouvoir d'achat amène souvent les collègues à accepter l'impossible. Nombreux sont ceux qui aujourd'hui nous disent : « c'est trop dur... L'an prochain, je refuse toutes ces heures ! » (D'où des postes à préserver, créer, ...). Les établissements doivent embaucher des enseignants sur leur budget ! Donc celui de fonctionnement du lycée.

L'enseignement agricole achève de perdre sa raison d'être (ce qui n'est peut-être pas innocent). Chaque année, son identité se dégrade lors de la présentation de son budget. Avec celui que vous nous présentez, on ne faillit pas à la règle : - 280 postes pour la rentrée 2012.

Comment peut-on accepter de telles coupes dans nos emplois alors que tout le monde reconnaît et salue la nécessité de l'enseignement agricole public ?

Nous n'avons pas encore entendu à ce jour un responsable politique critiquer la qualité de notre enseignement, mais les enseignants n'arriveront pas à maintenir ce niveau d'exigence face à une politique de rouleau compresseur qui ne semble avoir pour but que de casser l'Enseignement Agricole Public.

Non, Monsieur le ministre, l'enseignement, y compris l'enseignement professionnel, mérite un autre traitement. Nous avons besoin de former des jeunes en capacité de faire face à un grand nombre de défis tant professionnels, que sociétaux ou environnementaux.

La nation doit y mettre les moyens.

Je terminerai par les agents non titulaires, ce qui concerne au moins 30% des effectifs, toujours plus nombreux, essentiellement sur les budgets des établissements techniques ou supérieurs, qui attendent avec impatience la traduction du protocole signé. La loi en préparation spolie les engagements du protocole et donc ceux du Ministre de la Fonction Publique en se retournant contre le droit des agents.

FO tient à dire son insatisfaction et sa déception face à un projet qui est loin de respecter le protocole que nous avons signé le 31 mars 2011. Les agents non titulaires attendaient des réponses rapides et concrètes pour améliorer leur situation.

Sur le volet de la titularisation, notre déception est plus grande encore. La loi est muette ; les recrutements réservés pour favoriser l'accès à l'emploi titulaire ne pourront être organisés qu'après la publication de décrets. Mais quand sortiront -ils ?

Qu'en est il de la titularisation des agents contractuels sur budget d'établissement dans le technique ? Dans le supérieur ? Sont-ils concernés par la déprécarisation annoncée ? Autant de questions qui restent en suspens !

Nous vous demandons, Monsieur le Ministre, de bien vouloir, pour l'un des ministères les plus concernés, peser grandement pour le respect de ce protocole, pour qu'il ne soit pas dénaturé et affaibli. Au contraire, nous vous demandons de veiller à l'enrichir au travers de la loi en préparation.

Merci pour votre écoute.

Nous profiterons du CTPM de demain pour illustrer concrètement le décalage entre les priorités politiques que vous affichez, par exemple, en terme de sécurité sanitaire et alimentaire, et la triste réalité des moyens alloués aux services concernés par la mise en œuvre de ces politiques.



Vous pouvez consulter le projet de budget 2012 dans son intégralité sur notre site internet USFOMA  
[www.usfoma.fr](http://www.usfoma.fr)